

## COMMUNIQUE ECUREUIL VIE N° 338 du 22 janvier 2020

### **Objet : Taux de rendement 2019 des supports et contrats en euros**

Les niveaux de taux d'intérêt durablement bas, voire négatifs, ont continué d'éroder le taux de rendement financiers des actifs et par conséquent celui des supports en euros des contrats d'assurance vie. Les rendements 2019 des contrats proposés par la Caisse d'Épargne sont donc en baisse à l'instar de ceux d'une majorité d'acteurs de la place (Crédit Agricole, Generali, Société Générale...).

L'assurance vie conserve néanmoins toute son attractivité. Le contexte actuel offre en effet des opportunités de diversification à nos clients qu'il nous faut encore davantage guider, conseiller et accompagner.

### **Les taux de rendement nets des supports en euros des principaux contrats assurés par CNP Assurances et BPCE Vie (voir détail en pages suivantes) sont les suivants :**

- **3,35%** pour **Nuances Capi**
- **1,35%** pour **Millevie Infinie**
- **1,25%** pour **Nuances Privilège**
- **1,15%** pour **Millevie Premium, Millevie Capi**
- **1,10%** pour **Nuances Plus, Océor Harmonie et Palatine Dimensions**
- **1%** pour **Millevie Essentielle, Nuances 3 D, Millevie Initiale, Nuances Grenadine, Solution PERP, Océor Evolution, BCP Patrimoine Crescente**
- **0,95%** pour **PERP Caisse d'Épargne et PERP Assyllo**
- **0,55 %** pour **Aïkido, Initiatives Plus, Initiatives Transmission, Livret Assurance Vie, Yoga, Ricochet, PEP Transmission, Nuances 2 et Océor Vitalité**

#### **A noter :**

Les taux de participation aux bénéfices des contrats Ecureuil Solutions Obsèques et SECUR' Obsèques ainsi que le taux de revalorisation des rentes des contrats Revenus Pluriel, MILLEVIE Revenus, PERP Caisse d'Épargne et Solution PERP feront l'objet d'un prochain communiqué.

Les équipes d'Ecureuil Vie Développement restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

**Bruno Gilles**  
**Directeur Général**

Destinataires Caisses d'Épargne : Mesdames et Messieurs les Directeurs du Développement, Directeurs Financiers, Directeurs Marketing, Responsables Assurance, Responsables Animation, Responsables Back-office, Responsables Communication Commerciale, Responsables Gestion Privée, Responsables Personnes Protégées

## Taux de PB définitifs 2019 (hors TMG viager)

---

- Capécureuil : 3,35%
- Assurécureuil 1 : 0,70%
- Assurécureuil 2/3/4 : 0,55%
- Assistant Obsèques : 0,55%
- Ecureuil Performance Garantie : 0,55%
- Ecureuil Revenus Garantis : 0,55%
- Garantie Retraite Ecureuil : 0,55%
- Garantie Retraite Euro : 0,55%
- Nuances 2 : 0,55%

## Taux de PB définitifs des produits avec un TMG viager

---

- **Ecureuil Projet** génération 2/3/4/5 = 0,55%
- **Ecureuil Projet** génération 1
  - 4,50 % pour l'épargne issue du versement initial, de tous les versements réguliers mis en place à la souscription, des versements libres effectués avant le 01/07/2015, et des versements réguliers mis en place en cours de vie du contrat et effectués avant le 01/07/2015.
  - 0,55% pour l'épargne issue des versements libres effectués à partir du 01/07/2015, et des versements réguliers mis en place en cours de vie du contrat et effectués à partir du 01/07/2015.
- **PEP Ecureuil Prévoyance** génération 1/2/3
  - TMG initial du contrat pour l'épargne issue du versement initial, de tous les versements réguliers mis en place à la souscription, des versements libres effectués avant le 01/07/2015, et des versements réguliers mis en place en cours de vie du contrat et effectués avant le 01/07/2015. (*génération 1 = 4,50 %, génération 2 = 3,50 %, génération 3 = 3 %*).
  - 0,55% pour l'épargne issue des versements libres effectués à partir du 01/07/2015, et des versements réguliers mis en place en cours de vie du contrat et effectués à partir du 01/07/2015.
- **Points Retraite Ecureuil** génération 1/2/3/4/5
  - TMG initial du contrat pour l'épargne issue du versement initial, des versements libres réalisés avant le 01/07/2015 et de tous les versements réguliers quelle que soit la date de leur mise en place. (*génération 1 = 4,50 %, génération 2 = 3,50 %, génération 3 = 3 %, génération 4 = 2,50 %, génération 5 = 2,25 %*)
  - 0,55% pour l'épargne issue des versements libres effectués à partir du 01/07/2015.

▪ **Points Retraite Ecureuil PRO** génération 1/2/3/4

- TMG initial du contrat pour issue du versement initial, des versements libres réalisés avant le 01/07/2015 et de tous les versements réguliers quelle que soit la date de leur mise en place. (*génération 1 = 3,50 %, génération 2 = 3 %, génération 3 = 2,50 %, génération 4 = 2,25 %*).
- 0,55% pour l'épargne issue des versements libres effectués à partir du 01/07/2015

**Taux moyen de rendement des supports croissance 2019** (contrats Nuances Plus et Nuances Privilège)

---

Taux moyen de rendement de l'ensemble des actifs des supports croissance : **7,388%**.

**Taux minimum annuels pour 2020**

---

- **Le TMAR (Taux Minimum Annuel de Revalorisation) 2020 est fixé à 0%** pour l'ensemble des contrats suivants :  
Nuances Plus, Nuances Privilège, Océor Harmonie, Palatine Dimensions, Nuances Capi, Nuances 3D, Nuances Grenadine, Yoga, Aïkido, Océor Evolution, BCP Patrimoine Crescente, Initiatives Plus, Initiatives Transmission, Ricochet, PERP CE, Livret Assurance Vie, PEP Transmission, Nuances 2, Ecureuil Performance Garantie, Ecureuil Revenus Garanties, Assistant Obsèques, Garantie Retraite Euro, Océor Vitalité, PERP Assylio.
- **Le TMAG (Taux Minimum Annuel Garanti) net 2020 est de 0%** pour l'ensemble des contrats suivants :  
Millevie Infinie, Millevie Premium, Millevie Essentielle, Millevie Initiale, Millevie Capi, Millevie Revenu et Solution PERP.  
Le TMAG net ne comprend pas les prélèvements fiscaux et sociaux.